

Chrono IA

Ces travaux d'expertise ont bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-22-CMAS-0005.

But du jeu :

Ce jeu, "Chrono-IA", engage les élèves dans l'apprentissage interactif de l'histoire de l'intelligence artificielle, tout en encourageant la collaboration et la réflexion sur l'impact de chaque étape sur le développement de cette technologie.

Nombre de joueur :

Individuel : De 2 à 8 joueurs

Groupe : 4 à 6 groupes de 5 (30 max)

Age :

12 ans et +

Règles du jeu :

- Le jeu se joue à plusieurs joueurs ou plusieurs équipes.
- Chaque élève ou groupe dispose de 8 cartes : côté face -> l'invention et côté pile -> l'image de l'invention.
- Chaque élève ou groupe dispose aussi d'une frise chronologique.
- Chaque élève ou groupe d'élèves devra composer sa frise en 10 minutes.
- Chaque invention disposée à la bonne date sur la frise donne lieu à un point.
- L'élève ou le groupe ayant le plus de points a gagné.

Objectifs pédagogiques :

- Compréhension chronologique des événements clés de l'histoire de l'IA.
- Collaboration au sein des équipes pour créer une ligne du temps correcte.
- Discussion sur l'impact de chaque étape sur le développement de l'IA.

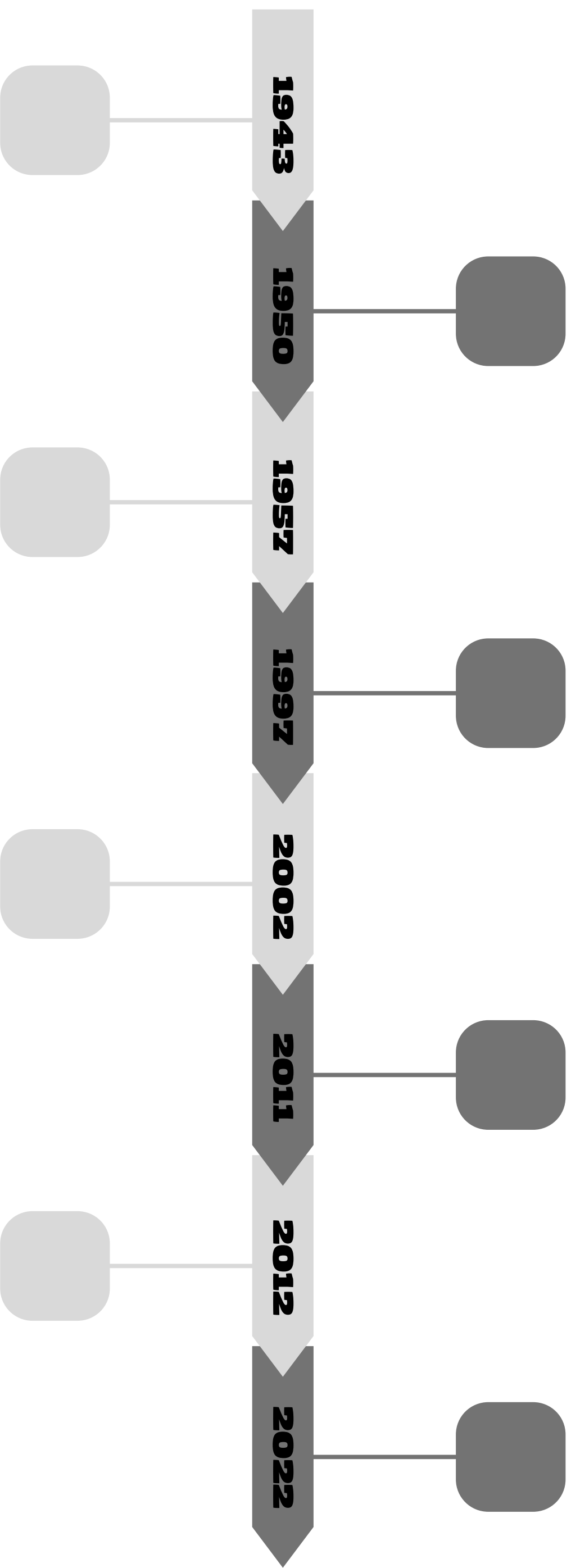
Durée du jeu :

15 minutes

Sources :

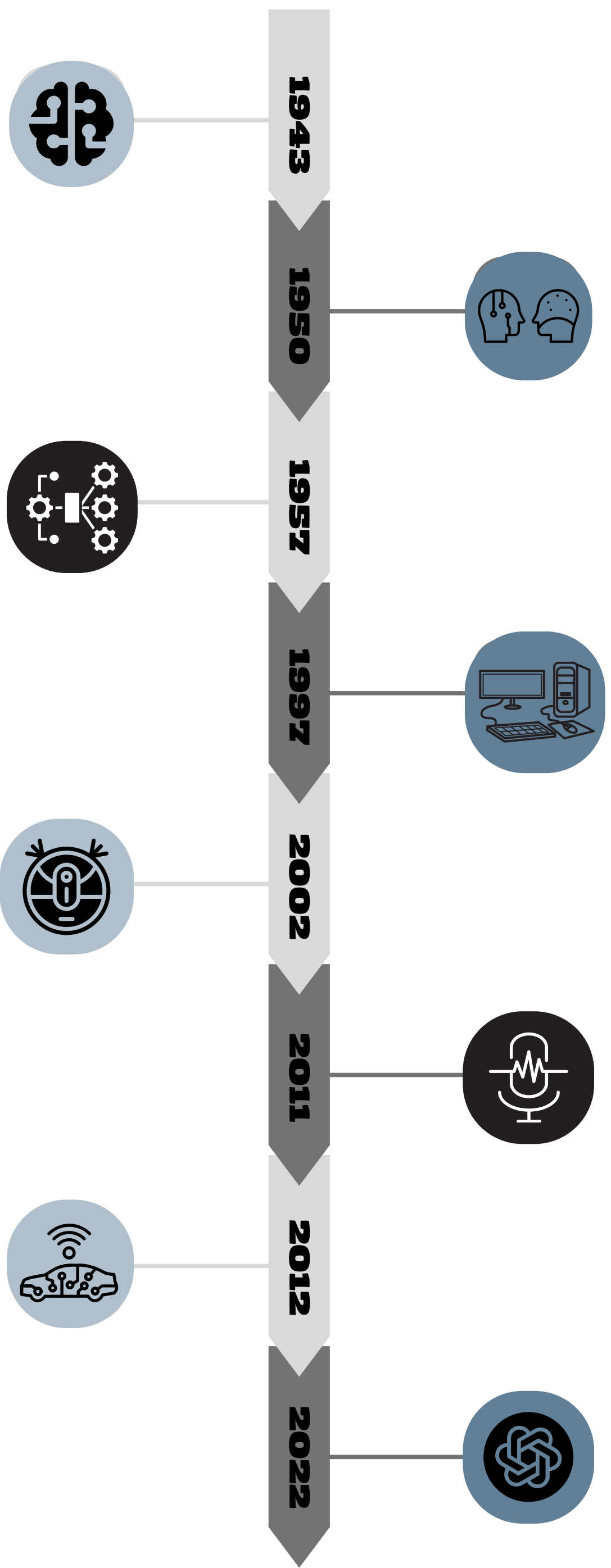
praedictia.com / greentropism.com / voitureautonome.net / u-paris.fr / mrmondialisation.org / tool-advisor.fr / blogdumoderateur.com / datafranca.org / lemonde.fr / cnil.fr / celles-qui-osent.com / lerisa-paris.com / wiktionary.org / wikipedia.org / thats-ai.org / egalite-femmes-hommes.gouv.fr / ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2022-23-DEPP

CHRONO IA

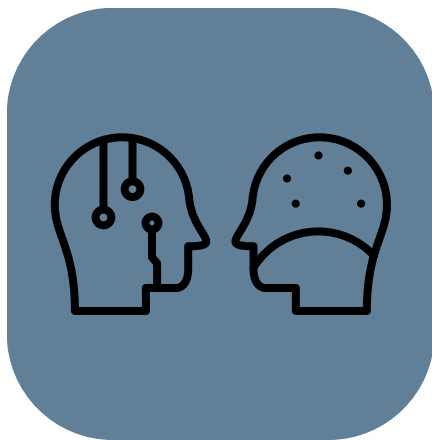


Ces travaux d'expertise ont bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-22-CMAS-0005.

CHRONO IA



Ces travaux d'expertise ont bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-22-CMAS-0005.



Ces travaux d'expertise ont bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-22-CMAS-0005.

**CHAT GPT - 1er
robot
conversationnel
disponible au
grand public**

**Création de SIRI -
Premier assistant
virtuel**

**Le Perceptron -
Premier
algorithme créé
(par Frank
ROSENBLATT)**

**Véhicule de Google
- Le 1er à passer le
test de sécurité
routière**

**Test de Turing -
Différencier l'IA et
l'homme**

**L'ordinateur "Deep
Blue" bat le
champion du
monde des échecs**

**Lancement du
premier aspirateur
robot "Roomba"
créé par Irobot**

**Création d'un
Neurone Artificiel
par Warren
McCULLOCH et
Walter PITTS**

Ces travaux d'expertise ont bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-22-CMAS-0005.